

## Une nouvelle phase de cotation pour mieux servir les investisseurs

### Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-11-2009 21:00:29

**La Bourse de Casablanca vient d'annoncer aux investisseurs particuliers et institutionnels, aux émetteurs, ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du marché financier marocain, la mise en place d'une nouvelle phase de cotation, dite « cotation au dernier cours».**

Cette mesure s'inscrit dans la continuité de l'adoption du nouveau modèle de marché, l'un des standards internationaux en la matière. En effet, ce modèle se caractérise par de nouveaux types et validité d'ordres, ainsi que par de nouvelles règles de gestion qui favorisent le renforcement de la transparence et l'équité du marché.

Pour sa part, étant l'un des principes constituant ce modèle, la phase de cotation au dernier cours représente un réel développement du marché boursier marocain. Et pour cause ! Elle contribue à augmenter la liquidité du marché et permet aux investisseurs de saisir les opportunités d'investissement que leur offre la Bourse.

#### Déploiement et fonctionnement

Le déploiement de la cotation au dernier cours a été rendu possible après l'amendement du Règlement Général de la Bourse.

Ainsi, à partir du 2 novembre 2009, date du déploiement effectif de la cotation au dernier cours, la Bourse de Casablanca programmera pour les valeurs cotées au continu, durant 5 minutes (de 15h30 à 15h35), suivant le fixing de clôture, une phase de cotation au dernier cours traité ou à défaut au cours de référence.

#### Intérêt pour les investisseurs

Cela signifie que les investisseurs auront la possibilité de négocier au dernier cours traité, ou à défaut au cours de référence, les ordres saisis et exécutés partiellement ou non exécutés, ainsi que les ordres n'ayant pu être saisis durant la séance de cotation. Ces ordres seront traités selon la règle de priorité temps.

Par ailleurs, la cotation au dernier cours confère la possibilité de modifier ou d'annuler certains ordres, selon des conditions bien définies.

Il est à noter que les transactions de blocs ne sont pas autorisées durant la phase de cotation au dernier cours.

#### Bourse de Casablanca